



CH-BIO-038

# CERTIFICAT

N° 12538-08

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

## *ASS, Société Coopérative des Sélectionneurs*

*Chemin de Martinet 1, 1510 Moudon*

mentionnées ci-après remplissent les exigences de l'ordonnance sur l'agriculture biologique suisse et du cahier des charges Bio Suisse \*\*:

**semences, plants**

**Validité du certificat: 31 décembre 2020\***

Décision de certification: Berne, le 13 juin 2019



**ProCert AG - Organisme certificateur**

Raphael Sermet  
Directeur du programme

Martin Widmer  
Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits ou groupes de produits certifiés peuvent être commercialisés comme produits biologiques. Les produits certifiés sont spécifiés sous [www.procert.ch](http://www.procert.ch), 'Certificats'.

ID-Certificat: 62915

\* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous [www.procert.ch](http://www.procert.ch)) atteste de la validité du présent certificat.

\*\* Ce certificat répond aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (RS 910.18) ainsi qu'aux règlements 834/2007 et 889/2008 de l'Union européenne.